



Un monument de pierre et de papier : le tombeau de Louis de La Mothe à Vandeléville (1620)

Jean-Christophe Blanchard

► To cite this version:

Jean-Christophe Blanchard. Un monument de pierre et de papier : le tombeau de Louis de La Mothe à Vandeléville (1620). 2023. hal-04145697

HAL Id: hal-04145697

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-04145697>

Preprint submitted on 29 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UN MONUMENT DE PIERRE ET DE PAPIER LE TOMBEAU DE LOUIS DE LA MOTHE À VANDELÉVILLE (1620)

L'histoire de Vandéleville et de ses seigneurs est bien connue grâce à l'abbé Jean Mellé. Dans ses investigations, ce dernier n'a évidemment pas négligé le spectaculaire monument funéraire de Louis de La Mothe conservé dans la crypte de l'église Saint-Léger (fig. 1)¹. D'utiles précisions sur le tombeau furent ensuite apportées par Pierre Simonin qui focalisa principalement son attention sur la figure du Christ rédempteur. Cet auteur put, grâce à un contrat de marché du 12 décembre 1620, attribuer la sculpture du monument à maître Toussaint Hainzelin (annexe)². Mais ce contrat livre bien plus de renseignements. Ce document définit, en effet, outre le choix du sculpteur, la forme et l'iconographie du monument, ses matériaux, les modalités de son transport et son prix.

Malgré les attentions qui présidèrent à sa réalisation et le soin qu'on y apporta, la dernière demeure de Louis de La Mothe subit au fil des siècles des dommages et fut notamment victime des destructions révolutionnaires. Heureusement, la confrontation des informations livrées par le contrat et des vestiges encore en place permet de comprendre le projet initial du commanditaire. Cette confrontation invite à l'analyse des pratiques des marbriers et des sculpteurs en Lorraine au début du XVII^e siècle ; elle invite à questionner leurs rapports à la pierre mais aussi la pérennité de ce matériau qui avait pourtant vocation à inscrire le défunt dans l'éternité. Pierre, papier, ciseaux... Les ciseaux du sculpteur mordirent la pierre du marbrier mais c'est le papier du tabellion qui semble ici avoir le mieux résisté aux outrages du temps.

Dans un premier moment, nous présenterons les différentes parties du contrat. Le maître d'ouvrage et commanditaire, Louis de La Mothe, le maître d'œuvre, Clément Jacquot, un marbrier de Nancy, et enfin l'artiste, le sculpteur Toussaint Hainzelin. Le monument de pierre et le monument de papier seront ensuite mis en regard. Nous reconstituerons alors le programme iconographique souhaité par le commanditaire et exécuté conjointement par le marbrier et le sculpteur. Nous tenterons de préciser la matérialité de cette réalisation : nature des pierres utilisées, délai d'exécution, coût (frais de transport, rémunération de Jacquot). Enfin, nous essaierons de comparer le tombeau de monument de Louis de La Mothe avec ceux de ses contemporains, tant dans les principautés lorraines que dans le royaume de France ou l'Empire, pour en comprendre l'originalité formelle et la singularité.

1 – Les parties contractantes

Le 12 décembre 1620, devant Isaac Huillet, tabellion de Nancy, Louis de La Mothe, seigneur de Lanfroicourt, Vandéleville et Fécocourt, conseiller du duc de Lorraine, et Clément Jacquot, marbrier demeurant à Nancy, passait un contrat de marché portant sur la réalisation d'un monument funéraire (« epitaphe »³). Les recherches déjà évoquées de Jean Mellé livrent l'essentiel des informations concernant la généalogie (fig. 2) et la biographie du maître d'ouvrage Louis de La Mothe⁴. Fils de Louis (I) de La Mothe et de Philippe (Philippa/Philippotte) de Marbais, Louis (II) descendait par son père d'une lignée d'officiers de la Chambre des Comptes de Bar. Édouard de La Mothe, prévôt de Bar, puis procureur général du duché, devint conseiller en ladite chambre en 1439. Celui-ci descendait de Perrin de La Mothe, cellérier du château de Bar, et de Mariette de Longeville. Les La Mothe portaient les armoiries suivantes :

1, Mellé 1985. Sur l'église Saint-Léger : Collin 1986, p. 99-101.

2 Simonin 1992, p. 95-118, ici p. 102-103, 115-118. L'auteur précisait alors que le document lui avait été signalé par Renée Coley mais n'en précisait pas la cote. Yann Vaxelaire a retrouvé le contrat et m'en a aimablement transmis une copie, qu'il en soit ici vivement remercié. Ce contrat fut passé devant Isaac Huillet, tabellion de Nancy, le 12 décembre 1620 (Nancy, Archives départementales de la Meurthe-et-Moselle, 3 E 1775, non folioté).

3 Furetière : « Monument qu'on dresse à l'honneur d'un defunt pour en conserver la memoire, & qui contient quelque inscription qui enseigne le temps de sa mort, & quelque éloge de ses vertus & de ses bonnes qualitez. Epitaphe de marbre, de cuivre. Le Pere Labbe a fait un Recueil qu'il appelle le Tresor des Epitaphes. Ce mot vient d'epi, & de taphos, sepulchrum ».

4 Lanfroicourt (Meurthe-et-Moselle, ar. Nancy, c. Entre Seille et Meurthe), Vandéleville et Fécocourt (M.-et-M., ar. Toul, c. Meine au Saintois). Mellé 1985, 1^{ère} partie, p. 46-49 ; Longeaux 1907 : Johannes de La Réaulté (p. 7-8 et 56), Jeanot Merlin (p. 9-10 et 57-58), Adenet Mairesse (p. 56), Louis de La Mothe (p. 139), Louis de La Mothe (p. 96-97), Jean de La Mothe (p. 87-88), Thierry de La Mothe (p. 72), Édouard de La Mothe (p. 59-60) ; Wenusch 2011, p. 111-113 (Jeanne Briel). Voir aussi : *Recueil* 1901, p. 36-37 (Briel), p. 91-93 (La Mothe), p. 112-113 (Longeville) et Pelletier 1758, p. 88 (Briel).

écartelé, aux 1 et 4 : de gueules à une tour d'argent (La Mothe) ; aux 2 et 3 : d'azur aux chaînes d'or passées en sautoir (Longeville). On attribue également aux La Mothe un écu *d'or à trois têtes de lion arrachées et lampassées de gueules*⁵. Malgré l'ancienneté relative du lignage, la généalogie de Louis (I) est mal assurée, en particulier du côté maternel. Les trisaïeuls de sa mère Jeanne de Briel sont en grande partie méconnus. La mère de Louis (II), Philippe de Marbais, appartient à un ancien lignage féodal des confins du duché de Brabant et du comté de Namur. L'ascendance paternelle de Philippe est bien connue mais celle de sa mère, Marguerite de Saint-Vaast ou Saint-Vallier, morte en 1526, ne l'est pas du tout⁶.

Comme son père, Louis (II) fut auditeur de la Chambre des Comptes de 1578 à 1591⁷. En 1597, quand il fit ses reprises pour la seigneurie de Froidos, il était au service du cardinal Charles de Lorraine (1567-1607). Quelques années plus tard, en 1604, Louis s'était marié à Anne, fille de Christophe de Gastinois, un officier du même cardinal de Lorraine, et de Catherine Go, une bourgeoise de Metz. Christophe de Gastinois, anobli par le duc de Lorraine en 1589, était maître des requêtes et conseiller du cardinal, également évêque de Metz⁸. C'est par ce mariage que Louis devint seigneur de Vandelévill. Sa belle-mère, Catherine Go, morte en 1610, avait en effet légué à son fils Antoine, les seigneuries de Drouville et de Moncel-sur-Seille et à sa fille Anne celles de Fécocourt et de Vandelévill. Louis de La Mothe en donna le dénombrement le 20 octobre 1612 et en faisait encore ses reprises le 3 janvier 1625. En 1626, Louis et sa femme assuraient l'avenir de leur fils Christophe au couvent des Croisiers de Namur. Les liens avec la famille maternelle de Louis persistaient donc. Un an plus tard, Louis héritait d'ailleurs d'un cinquième de la succession de son oncle Charles de Marbais. Louis de La Mothe décéda entre le 15 mars et le 29 avril 1629 et fut inhumé dans le tombeau qu'il avait commandé en 1620.

Clément Jacquot, le maître d'œuvre, est connu par le contrat qui le lia à Louis de La Mothe et par au moins deux autres documents. Dans le premier, daté du 3 février 1609, alors qu'il demeurait à Nancy(-la-Neuve), il fut témoin du contrat passé entre le primat de Lorraine, Antoine de Lenoncourt, et maître Georges Regnault, menuisier demeurant également à Nancy, pour la menuiserie qui devait être faite au palais primatial⁹. Clément ne joua aucun rôle majeur dans ce chantier mais il appartenait au monde de la construction où se côtoyaient maîtres maçons, charpentiers, menuisiers, verriers, marbriers et sculpteurs¹⁰. Ses affaires avaient prospéré et sans doute était-il au service du duc de Lorraine, puisqu'en 1628, celui-ci l'aidait financièrement pour la construction d'une scierie à côté de la « tuerie » de Nancy, non loin de l'actuelle place du marché¹¹.

Le contrat du 12 décembre 1620 est bien passé avec Clément Jacquot, marbrier, qui doit fournir les matériaux mis en œuvre mais force est de constater qu'il semble surtout servir d'intermédiaire entre le commanditaire et « maître Toussaint Hinzelin » qui était chargé de la réalisation des sculptures du monument¹². Né vers 1565 à Saint-Mihiel, Toussaint était le fils de Florent « Hezelin », un marchand drapier de cette ville, documenté en 1578, et d'une petite-fille de Ligier Richier¹³. Il était donc le petit-fils

5 Des Robert 1982 : Thierry : n° 1867 (1489) et n° 4463 (1505), Robert : n° 4464 (1524) ; Jean : n° 1873 (1529) ; Thierry : n° 1876 (1549), Louis (I) : n° 1879 (1552) et Louis (II) : n° 4466 (1612). En 1336, un certain Gérard de La Mothe, chevalier, scelle un échange qu'il fait avec le comte de Bar de droits sis à Ainvelle et Fouchécourt d'un sceau à l'écu chargé de trois lions naissant, 2 et 1 (Des Robert n° 1336). Gérard de La Mothe, bailli de Bassigny en 1327 était décédé en 1348 (Épinal, Archives départementales des Vosges, 5 H, prieuré de Bleurville, V H 5 et V H 12). Pour les armoiries des Longeville de 1332 à 1574 : Des Robert n° 4676-4681.

6 Kessel 1872, p. 212.

7 Mellé, *op. cit.*, 1^{ère} partie, p. 47. Charles-Pierre de Longeaux dit qu'il fut reçu dans cet office le 25 août 1586 (Longeaux 1907, p. 139).

8 Les armoiries qui lui sont alors concédées sont : *d'azur au phénix d'or, sur son immortalité de gueules, à la fasce haussée d'argent surmontée de trois étoiles d'or* (Pelletier 1758, p. 277). Elles sont visibles sur une copie manuscrite du récit du voyage de Magellan fait par Antonio Pigafetta (Yale, Beinecke Library, ms 351).

9 Nancy, Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 3 E 1474 [<https://inventaire-nancy.grandest.fr/gertrude-diffusion/dossier/hotel-du-primat-dit-palais-primatial-actuellement-hotel-de-voyageurs-dit-hotel-des-prelats/3a4b6925-9e21-46b3-80ce-1945c18bed09>] (consulté le 14 décembre 2022).

10 Les sculpteurs lorrains semblent se comporter comme leurs homologues parisiens : Bresc-Bautier 2017, p. 9-25.

11 Nancy, Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, B 1463 (Lepage 1873, p. 177).

12 Sur Toussaint Hainzelin : Tribout de Morembert 1973 et Tribout de Morembert, 1976 ; Bresc-Bautier 2008, p. 100.

13 Germain 1888, p. 562. Henri Tribout de Morembert le fait naître à Saint-Mihiel le 21 octobre 1580, sans donner de référence précise. Le *Nobiliaire de Saint-Mihiel* de Charles-Emmanuel Dumont évoque Florent Haizelin, marchand drapier en 1578, dans sa notice sur la famille Haizelin, Hainzelin, Heizelin ou Hinzelin (Dumont 1865, p. 346 : d'argent à cinq annelets d'azur, surmontés d'une étoile d'or). En 1581, Didier Richier lors de sa *Recherche des nobles* (Metz, Bibliothèque municipale, ms. 1152, fol. 27v-28v) a pu observer les preuves de noblesse de Collin Florent alias Hainzelin, écuyer, demeurant à « Maizeroy », fils de Florent Hainzelin et de damoiselle Alexandre de Malancourt. Les armoiries sont les mêmes mais rien ne permet de lier les deux Florent.

de Gérard et le neveu de Jean Richier¹⁴. C'est sans doute sur leur recommandation qu'il entra au service de Barthélémy Prieur¹⁵. Il était notamment présent et témoigna lors de l'inventaire après décès de ce dernier le 28 octobre 1611 à Paris¹⁶.

Dans les années 1610, Jean Richier travaillait alternativement à Nancy et à Metz. Il était notamment présent sur le chantier du palais primatial déjà évoqué. Mais c'est dans la cité messine où il s'était installé que l'on retrouvait son neveu dès 1612. Toussaint Hainzelin œuvrait, avec Daniel de Mouzon, à la construction du portail de la porte Saint-Thiébaud. Puis, avec son oncle Jean, ils réalisaient les sculptures de la fontaine Saint-Jacques¹⁷. L'année suivante, Toussaint était encore occupé à la porte Saint-Thiébaud ; il devait y réaliser cinq sculptures représentant Hercule, Mars, Minerve, la Victoire et la Renommée¹⁸. Le 13 janvier 1617, Toussaint Hainzelin fut reçu bourgeois de la cité de Metz. Le 23 juillet de la même année, il épousait Anne Belleaux, la fille d'un chaudiernier¹⁹. De cette union naquirent quatre filles de 1618 à 1624²⁰. En mai 1618, il œuvrait à la porte Saint-Barbe et, en août, à la fortification des Trois-Pucelles, ainsi qu'à la muraille du jardin du duc d'Épernon à la Haute-Pierre²¹. 1620 est l'année de la réalisation du monument de Louis de La Mothe à Vandéville. La réputation de Toussaint dépassait donc l'enceinte messine. Sans doute les relations de son oncle Jean avec la cour ducal de Nancy aidèrent-elles à ce dépassement. Les relations de confiance de l'oncle et du neveu se poursuivirent dans les années suivantes tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel. En 1624, Toussaint participa, sous la direction de Jean, aux préparatifs des festivités qui se firent lors de l'entrée de Gabrielle-Angélique de Bourbon, duchesse de La Valette à Metz. Toussaint Hainzelin reçut alors 240 livres « pour avoir fait toute la sculpture ». L'événement a été décrit et un livre fut imprimé en 1627, il comporte de nombreuses gravures qui laissent entrevoir la qualité des réalisations de Richier et d'Hainzelin²². Jean Richier mourut le 16 décembre 1625 et Toussaint fut rapidement nommé tuteur de son cousin Jean Richier²³. En 1638, Toussaint exerçait toujours son art de sculpteur mais il était aussi arpenteur-juré de la cité. C'est en cette qualité que nous l'apercevons pour la dernière fois en 1646, la date de son décès est cependant inconnue²⁴.

Le monument funéraire de Louis de La Mothe est la seule œuvre subsistante qui peut être assurément attribuée à Toussaint Hainzelin. Avant de décrire l'état actuel du monument et de tenter d'en combler les lacunes grâce au contrat, il me paraît important de nuancer le jugement de Pierre Simonin. Pour ce dernier, la figure du Christ est « d'un style sans vigueur ». N'ayant pas connaissance du tombeau de Vandéville, Geneviève Bresc-Bautier ouvrait d'autres perspectives en supposant à Toussaint une « excellente formation » dans l'atelier de Barthélémy Prieur²⁵. La nudité du Christ, « plus apollinien que Chrétien » selon Simonin, est effectivement à mettre en relation avec les œuvres maniéristes du maître

14 Bresc-Bautier 2008, p. 93-100.

15 En 1601, Jean Richier a réalisé à Paris un dessin du tombeau d'Anne de Montmorency et de Madeleine de Savoie réalisé par Barthélémy Prieur (Pressouyre 1984, p. 47, note 72). Par ailleurs, dans son testament, Barthélémy Prieur évoque le frère cadet de Jean : « Jacob Richier sudevant son serviteur » qui « s'en est allé d'avecq luy y a fort longtemps » (Paris, Archives nationales, Min. centr., XLIX-264, acte 189) cité par Seelig-Teuwen 1992, p. 333, note 31 (le testament serait daté du 26 novembre 1611 alors que l'inventaire après décès est lui-même daté du 28 octobre... cf. note suivante).

16 Lamy, Brière 1949, p. 49 ; Seelig-Teuwen 1992, p. 333, note 30.

17 Tribout de Morembert 1976, p. 214, note 34 (Archives de la ville de Metz, CC 294, fol. 302 et 443, quittances avec signatures autographes, 26 septembre 1612), p. 210, note 12 (Archives de la ville de Metz, CC 44, fol. 33r et CC 294, fol. 459, 13 octobre 1612), p. 210, note 11 (Archives de la ville de Metz, CC 44, fol. 33r, quittance ; CC 294, fol. 464, 20 octobre 1612), p. 214 (8 décembre 1612).

18 Tribout de Morembert 1976, p. 214-215, note 35 (Archives de la ville de Metz, CC 296, fol. 394, original du contrat du 21 janvier 1613 et reçu du 8 juillet 1617. Voir aussi CC 294, fol. 855 et CC 295, fol. 1016. Autres quittances des 10 et 25 août 1613 en CC 294, fol. 695 et 706), p. 215 (août 1613). La porte (un arc de triomphe) est dessinée dans *Le discours de l'entrée de messeigneurs le duc d'Espérnon et marquis de La Valette en la ville de Metz, avec les pourtraits des arcs triumpheux* (Paris, BnF, fr. 24103, p. 8).

19 Tribout de Morembert 1976, p. 216, note 37 (Archives de la ville de Metz, BB 128), p. 216, note 38 : « Toussaint Hezelin, maître sculpteur, fils de feu Florent Hezelin, marchand drappier demeurant à S.-Miel, épouse Anne Belleaux, fille de M. Jean Belleaux, chaudiernier, le 23 juillet 1617 » (Archives de la ville de Metz, GG 243). Tribout de Morembert dit que le mariage a eu lieu dix jours après que Toussaint Hainzelin ait été reçu bourgeois de Metz en donnant pourtant les dates ici relevées.

20 Sur les enfants de Toussaint Hainzelin : Tribout de Morembert 1976, p. 216 (aucune source n'est citée).

21 Tribout de Morembert 1976, p. 216 (sans source) : Toussaint Hainzelin « defaict et refaict l'escriture et la table au dessoubz des armoiries posée à la porte Sainte-Barbe ».

22 Tribout de Morembert 1976, p. 216 et 213-214, note 28 : Archives de la ville de Metz, CC 48, fol. 33 et CC 298, pièce 489. *Combat d'honneur concerté par les IIII elemens sur l'heureuse Entrée de Madame la Duchesse de la Valette en la ville de Metz...*, s. l., s. d.

23 Tribout de Morembert 1976, p. 214. p. 212, note 20 : Archives de la ville de Metz, FF 59. Registre de la Chambre des Sauvetez, f. 129-130 (13 janvier 1626). Désaccord entre les tuteurs (8 mai 1631), p. 213, note 21 : Archives de la ville de Metz, FF 63.

24 Tribout de Morembert 1976, p. 216 (sans source).

25 Simonin 1992, p. 103 ; Bresc-Bautier 2008, p. 105.

parisien et traduit l'habileté d'un sculpteur qui mérite de trouver sa place parmi les artistes lorrains de son temps.

2 – Le monument funéraire

Situé dans la crypte de l'église Saint-Léger de Vandeléville, le monument funéraire de Louis de La Mothe est en partie inséré dans une niche en plein cintre de 60 cm de profondeur, creusée dans le mur nord au niveau de la deuxième travée. Cette dernière jouxte le chœur dont la clé de voûte est ornée des armoiries de Louis et de son épouse Anne de Gastinois, accompagnées des initiales de leur prénom entrelacées et d'une date : 1620²⁶.

Le monument visible aujourd'hui (fig. 1) est amputé d'une part relativement importante du programme sculpté initialement prévu. Certains éléments ont été complètement détruits, d'autres ont été buchés. Les habitants de Vandeléville ne semblent pas avoir été de farouches révolutionnaires mais l'article 3 du décret du 14 août 1792 prescrivant la destruction des « monuments, restes de la féodalité, de quelque nature qu'ils soient, existants encore dans les temples ou autres lieux publics » semble avoir été respecté dans la commune²⁷. Notons dès à présent tout de même que le décret révolutionnaire ne fut pas la seule cause de la dégradation du monument. L'humidité de la crypte est sans doute elle-aussi à blâmer.

La lecture du contrat (annexe) et l'observation des vestiges encore en place permet cependant une reconstitution schématique du monument voulu par Louis de La Mothe. Il convient d'emblée de préciser que dans le contrat, le programme iconographique est déroulé du haut vers le bas. C'est ce qu'indiquent la locution adverbiale : « au-dessous » et l'expression : « au pied de tout ce que dessus » successivement utilisées dans le texte mais il paraît préférable, avant d'envisager ce programme iconographique tel qu'il a été sculpté par Toussaint Hainzelin, de signaler d'abord le cénotaphe (« monument »²⁸) pourtant évoqué en dernier dans l'acte notarié. Long de 2,75 m, profond d'1,50 m et haut d'environ 1 m, ce cénotaphe donne accès à la crypte funéraire. Il est orné de larmes gravées et des initiales déjà observées à la voûte sur les parties latérales de sa façade antérieure. Ces dernières sont incrustées de marbre noir qui provient probablement de la vallée mosane. La réalisation de cet ensemble incomba sans doute à Clément Jacquot. Ce dernier devait l'exécuter en « pierre de Sorcy » à l'exception des corniches et des moulures qui devaient être « de pierre du Pont-à-Mousson ». Il apparaît finalement que l'ensemble fut réalisé dans du calcaire de Norroy-lès-Pont-à-Mousson²⁹.

Ce sépulcre était surmonté de différents groupes sculptés placés sous la voûte en berceau. Certains d'entre eux, plus ou moins importantes, ont partiellement ou totalement disparues. Ainsi la partie sommitale devait accueillir trois sculptures (« figures »³⁰), dont le relief n'est pas précisé dans le contrat. La première devait représenter « [le] Salvateur avec l'estendard de la Croix et revestu de rayons alentour », la deuxième : « sainte Anne et [...] la sacrée Vierge de la hauteur d'un petit enfant auprès d'elle » et la dernière « [saint Louis] lequel aura sur la teste une couronne, un septre à la main et un manteau royal couvertz de fleurs de lis³¹ ». De cet ensemble, ne reste plus que le haut-relief du Christ triomphant dont la nudité est à peine voilée (fig. 3). Placé sous un dais, rayonnant dans une mandorle de nuées d'où émergent des têtes d'anges ailées et posé sur un globe, le Sauveur bénit de la main droite et tenait l'étendard dans la gauche³². Sur le ressaut où est posé le globe, de part et d'autre, deux arrachements témoignent de la présence des statues qui accompagnaient le Christ : celle de sainte Anne et de la Vierge enfant, ainsi que celle de Saint-Louis, les protecteurs d'Anne de Gastinois et de Louis de La Mothe. Sous ce premier groupe, il était également prévu « un tombeau de marbre noir duquel sortira notre Redempteur glorieux et au-devant une lampe ardante de pierre d'albarde poly ». On pourra se faire une idée du projet initial en

26 Mellé 1986, 1^{ère} partie, p. 49-56. Les armoiries de Louis de La Mothe, *écartelé, aux 1 et 4 : de gueules à une tour d'argent* (La Mothe) ; *aux 2 et 3 : d'azur aux chaînes d'or passées en sautoir* (Longeville), sont cimées d'un buste d'homme sans bras, la tête ceinte d'un bandeau. Anne de Gastinois porte, dans un écu en losange : *d'azur au phénix d'or, sur son immortalité de gueules, à la fasce haussée d'argent surmontée de trois étoiles d'or* (Pelletier 1758, p. 277).

27 Mellé 1986, 1^{ère} partie, p. 52 et 2^e partie, p. 85 et 88.

28 Il s'agit en fait d'une cuve : Berlan 2021.

29 Les renseignements concernant les différents types de pierre du monument m'ont été communiqués par Jacques Le Roux, Maître de Conférence honoraire de l'Université de Lorraine, lors d'une excursion à Vandeléville, qu'il en soit ici remercié.

30 Furetière : « figure, se dit encore des représentations qui se font par des corps solides, comme sont les statuës. Des figures de bronze, de marbre, de stuc, de plâtre. Mais en ce sens il se dit plus souvent des personnes que des autres choses. On dit pourtant, une figure equestre, d'un homme représenté sur un cheval ».

31 Le nom du saint est laissé en blanc dans le contrat.

32 Le dais est accosté des chiffres IHS (Jésus) et MA (Maria). Sur l'iconographie de la Résurrection du Christ : Martin 2001.

observant, par exemple, la Résurrection conservée dans les collections du Musée lorrain et sculptée dans la seconde moitié du XVI^e siècle³³. On rapprochera la figure du Christ de Vandelévillle de celle figurant sur le dessin du premier projet de la chapelle ducal de l'église des Cordeliers de Nancy attribué à Jean (ou Jacob) Richier (Fig. 4 et 5)³⁴. Sur l'une des quatre faces de ce dessin, le Christ de la Résurrection, est accompagné de saint Charles et de sainte Anne. La chapelle construite dans les années 1610 ne semble pas avoir été conçue à l'identique de ce modèle mais le projet de ce chantier ducal a pu marquer et influencer les artistes contemporains. Quoi qu'il en soit, ce « tombeau de marbre noir » a disparu, tout comme la lampe ardente d'albâtre qui aurait dû l'accompagner³⁵. À ce premier ensemble, on peut joindre : « une table de marbre noir aussy longue et large que les mesures ou sera emprainct deux vers latin escritz de lettres d'or ». Sans doute ce carré devait-il comporter l'épithaphe, au sens actuel du terme, du commanditaire.

En dessous de ce premier groupe, il est prévu dans le contrat de faire sculpter en bas-relief (« de basse taille ») une « table »³⁶ en pierre de Sorcy représentant « le paysage du Saint Baulme ou de celui de la Magdelaine, ny plus ny moins qu'il est représenté dans la table de l'autel qui est à la grande eglise de Saint-Etienne de Toul. » Louis de La Mothe souhaitait ici faire reproduire une œuvre alors visible dans la cathédrale toulousaine. Il s'agissait sans doute de l'autel de la chapelle de la Madeleine, aujourd'hui Saint-Etienne, située dans la quatrième travée du collatéral sud, qui n'a vraisemblablement pas été conservée³⁷. Le « paysage du Sainte Baulme » mentionné dans le contrat était sans doute encore visible à Vandelévillle au XIX^e siècle. Dans *Le département de la Meurthe...*, Henri Lepage, décrivant le monument, signalait encore « un paysage suisse d'un travail remarquable³⁸ ». On pourra, compte tenu de ce témoignage supplémentaire, pour se faire une idée de l'iconographie de cette « table », évoquer le *Paysage avec sainte Marie-Madeleine en extase* de Joachim Patinier ou encore la *Sainte Madeleine pénitente* du Maître des demi-figures de femme qui représentent un massif de la Sainte-Baume réinventé³⁹. Il est probable que cet élément, encore visible dans les années 1840 mais disparu aujourd'hui, a pâti de l'humidité de la crypte et de ses effets sur le calcaire employé.

De chaque côté de ces scènes, le contrat prévoyait encore la réalisation de deux arbres de ligne composés de trente-deux écus. Ces derniers devaient être sculptés et portés les armoiries des ancêtres paternels et maternels du commanditaire. À gauche, à la dextre héraldique, c'est-à-dire à la place d'honneur, se déployaient celles des La Mothe et à droite, à la senestre héraldique, celles des Marbaix ; les armoiries de ces deux lignages, « les deux armoiries capitales », devaient être représentées avec leur cimier placées au sommet des deux arbres. Enfin, à leur pied, un pélican et un phénix devaient parachever cette composition. Ces deux volatiles n'ont rien à voir avec les arbres de lignes qu'ils accompagnent. Ils font en revanche le lien avec le programme christologique des panneaux centraux. Le pélican qui veillait, à gauche, sur l'arbre de lignes des La Mothe, a en partie disparu ; il n'en reste plus que des fragments. La double symbolique du pélican nourrissant ses petits de son propre sang, évoquant tant la Crucifixion que la Résurrection, peut par ailleurs être mise en lien avec la représentation de Marie-Madeleine. En effet, un sonnet anonyme du XVI^e siècle, lui prête ces paroles quand elle s'adresse au Christ :

Redonne moy la vie, ô Pélican sacré,
Seigneur qui t'es pour nous toy-même massacré.
Mon âme, en péché morte, avec ton sang ranime.

L'iconographie du tombeau semble donc être conçue dans son ensemble comme une évocation plurielle de la Résurrection. Le message eschatologique du tombeau de Louis de La Mothe est encore précisé par le phénix renaissant de ses cendres qui figure en bas à droite au pied de l'arbre de lignes

33 Inv. 95.49.7. Christin 2013, cat. 147, p. 304-305. Voir : <https://media.grandnancy.eu/permalink/v1/19/5574/preview/?token=kOOglfPOGQ8spr10sM8mVnn8frwIA5SRKunp6dxrCn40PO9umRYu2Uct60wRzzVI> (consulté le 14 décembre 2022).

34 Nancy, Musée lorrain, Inv. 95.625. Cité par Marot 1930, p. 3-5.

35 Sur la symbolique de cette lampe ardente : Mazel 2009, p. 112-113 ; Utz 2013, p. 140-141.

36 Furetière : « table, se dit aussi de toute matière polie, sur laquelle on peut tracer des caractères soit avec la plume, ou le pinceau, ou le burin, ou le ciseau. Une toile imprimée est une table d'attente pour y faire un portrait. On met des inscriptions, des armes, au haut des grands édifices sur des tables de marbre, ou de pierre, qui sont aussi des tables d'attente. Voilà une table rase disposée à recevoir tout ce qu'on voudra. »

37 Humbert 1980, p. 69-71 ; Villes 1982, p. 187-188.

38 Lepage 1843, p. 586.

39 Zurich, Kunsthhaus, R 24, (v. 1520) [<https://collection.kunsthhaus.ch/de/collection/item/2481/>] (consulté le 14 décembre 2022)] et Dijon, Musée des Beaux-Arts, D 212 (1^{ère} moitié XVI^e s.) [http://mba-collections.dijon.fr/ow4/mba/voir.jsp?id=00101-8034&qid=sdx_q0&n=2&c] (consulté le 14 décembre 2022)].

réunissant les armoiries des ancêtres de sa mère, Philippe de Marbais⁴⁰. En haut du monument, à côté des deux écus placés au sommet, sont sculptés des trophées dont les boucliers sont ornés de mascarons qui peuvent être rapprochés de dessins attribués à Jean Richier⁴¹. Les deux arbres sont des chênes dont les feuilles et les glands sont nettement visibles dans les parties hautes. Ces arbres, solidement enracinés, portent respectivement dix-sept écus, chacun accompagné d'un cartouche rectangulaire qui portait peut-être initialement le nom du lignage correspondant mais sur lesquels on voit parfois maintenant un numéro ou un nom sommairement gravés (fig. 6 et 7). Les écus de l'ensemble ont été buchés et sont très difficilement déchiffrables. Il est cependant possible de proposer certaines identifications. Dans l'ensemble, ils ne correspondent pas aux données connues des généalogies des père et mère de Louis de La Mothe. Les différences entre les informations généalogiques et les armoiries sculptées s'expliquent difficilement. Le commanditaire ne disposait peut-être pas de généalogies complètes ou peut-être souhaitait-il donner une autre image de son ascendance. La généalogie des Marbais étant la plus assurée c'est à partir de ses données que nous tenterons d'interpréter les arbres de lignes sculptés. Il faut cependant relativiser cette assertion car les origines de la mère de Philippe (Philippa/Philippotte) de Marbais, Marguerite de Saint-Vaast ou Saint-Vallier ne sont pas connues. Il semble cependant qu'on retrouve les armoiries de cette dernière famille tout en haut de l'arbre de lignes des Marbais. Il est en effet possible de rapprocher l'écu parti fascé et d'hermine (34) du fascé/burelé, à la champagne d'hermine attribué aux Saint-Vaast et sculpté sur le monument funéraire de François de Marbais, de son épouse Hélène de la Bricque et de leur fille Jeanne (1610)⁴². Mais il est impossible de tenter d'identifier parmi les armoiries du monument de Vandelévillle celles qui correspondent aux ancêtres de Marguerite. On peut en revanche assurément lier les armoiries 32 (Marbais)-33 (Trazegnies) et 31 (Rotselaar)-30 (Arnemuiden) qui sont respectivement celles des grands-pères et des grands-mères paternels de Philippe, c'est-à-dire en fait celles de ses trisaïeuls⁴³. On ne peut réciproquement repérer les armoiries de ses trisaïeules. Les données du monument ne sont pas en phase avec celles de la généalogie. Une fois ces constatations faites, la logique voudrait que les armoiries des trisaïeuls du père de Louis de La Mothe, lui-aussi prénommé Louis, soient ainsi assemblées : La Mothe-Merlin et La Malmaison-Maïresse. Or il n'en est rien, si l'écu aux trois têtes de lions (16) correspond bien aux armoiries anciennes des La Mothe, la bande engrêlée (15) n'appartient pas aux Merlin dont on trouve les trois voiles au numéro 6. Les écus 14 et 15 ne portent pas non plus les armoiries des La Malmaison et des Maïresse. Le pélican des La Malmaison se trouve sans doute à l'emplacement n° 11. Enfin, aucun chevron sur le monument ne peut-être lié aux Maïresses⁴⁴. Dans l'état actuel des connaissances généalogiques et héraldiques, l'organisation des armoiries de ces deux arbres de lignes n'est pas compréhensible. Pourtant aucune erreur d'assemblage de l'ensemble n'est envisageable. Les blocs sculptés qui composent les parties sculptées du monument ont été non seulement bien acheminées mais aussi bien agencées (fig. 8).

Louis de La Mothe dut payer quatre cents francs à Clément Jacquot. Un premier terme de cinquante francs fut versé au moment de la signature de l'acte. Le délai prévu pour la réalisation et l'installation du monument était fixé au « jour de Pasques communiant prochainement venant », c'est-à-dire au 11 avril 1621. Les artisans disposaient donc de quatre mois. Enfin, les frais de transport incombait à Louis de La Mothe. Le charroi de la quinzaine de blocs sculptés et des éléments du cénotaphe se fit par la route mais devait obligatoirement traverser la Moselle mais il n'est pas possible d'estimer son coût (fig. 9).

En ce qui concerne les matériaux employés, l'essentiel du monument fut réalisé en pierre calcaire de Norroy-lès-Pont-à-Mousson ou de Sorcy, ce dernier se prêtant particulièrement à la sculpture. L'approvisionnement local fut donc privilégié. L'emploi du marbre noir provenant sans doute de la vallée mosane est cependant attesté pour l'incrustation de motifs ornementaux. Le contrat permet cependant d'envisager une plus grande présence de ce matériau (tombeau d'où devait sortir le Christ et épitaphe du défunt). On ne sait si l'albâtre également évoqué dans le contrat fut vraiment utilisé. Une étude systématique de ce type de documents permettrait de mieux connaître les habitudes régionales en matière

40 Réau 1955, p. 94-98 (le sonnet est cité p. 95) ; Kirschbaum 1971, col. 390-392 et 430-432 ; Pastoureau 2011, p. 168-172 et 173.

41 Pressouyre 1984, p. 502e, fig. 11 - Jean Richier, Feuille de croquis signée, datée (à Saint-Mihiel, janvier 1593). Paris, Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts.

42 Belgique, Villers-la-Ville, église Notre-Dame-de-la-Visitation.

43 Les descendants d'Arnould de Hamal et d'Anne de Trazegnies relevèrent le nom et les armes des Trazegnies. Cela explique la présence des armoiries de Trazegnies en lieu et place de celle de Hamal sur le monument de Vandelévillle.

44 Longeaux 1907, p. 56 : d'azur au chevron d'or accompagné de deux coquilles de même en chef ou d'azur au chevron d'argent d'or vidé de gueules, accompagné en chef de deux sirènes affrontées d'or.

de commande architecturale. Notons que les différents contrats en rapport avec la construction du palais primatial de Nancy confirment l'utilisation en Lorraine du marbre noir de Dinant durant la période⁴⁵. On conserve également la promesse de Charlotte de Saint-Blaise de faire réédifier le grand autel de l'église du Noviciat des Jésuites de Nancy consignée le 26 septembre 1621⁴⁶. Les matériaux à utiliser sont nettement précisés. Il s'agit de « belles pierres de taille de Sorcy », de « marbre de Vallécoulé⁴⁷, de porphyre [et] (...) de marbre noir. » Ce luxueux monument, hélas disparu, fut exécuté par le sculpteur Abraham Huguét moyennant la somme de trois mil sept cents francs⁴⁸. Dans les mêmes années, les marchés parisiens témoignent de pratiques et de choix de matériaux identiques. La pierre de Liais y est présente mais elle est rehaussée de marbre noir, blanc ou rouge⁴⁹.

L'originalité du monument sépulcral de Louis de La Mothe ne réside pas dans les matériaux mis en œuvre pour sa réalisation. En revanche, son programme iconographique paraît plus remarquable. Le Christ de la Résurrection, accompagné de sainte Anne portant la Vierge et de saint Louis, ou encore la Madeleine ne sont pourtant pas surprenants dans ce contexte funéraire. Mais la représentation des deux arbres de lignes est plus inattendue. Les armoiries sont souvent représentées sur les tombes de la noblesse, plus particulièrement en terre d'Empire où les écus des ancêtres se déploient en nombre mais cette présentation arborée (les arbres sont des chênes nettement reconnaissables à leurs feuilles et fruits) semble unique. La comparaison avec d'autres monuments lorrains est difficile compte tenu du nombre très limité d'éléments conservés⁵⁰. Mais parmi ceux-ci aucun n'est comparable à celui de la crypte de Vandeléville. Le monument de Fouquet de la Route († 1592), conservé dans la collégiale Saint-Léger de Marsal, représentant le défunt devant une crucifixion, est sommé de ses seules armoiries. Les ornements qui accompagnent l'ensemble (têtes d'ange ailées, trophées) sont cependant dans le goût de la production maniériste de Jean Richier. Le monument d'Esther d'Apremont, visible dans l'église Saint-Martin de Pont-à-Mousson, avec les belles figures allégoriques de la Chasteté et de l'Obéissance de part et d'autre de l'épithaphe, est seulement cantonné des quatre armoiries de ses grands-parents. Dans l'église Saint-Denis d'Épiez-sur-Chiers, le tombeau de Gabriel de Manteville († 1601) et de son épouse Marie de Pouilly († 1590), en calcaire à grain fin et également incrusté de marbre noir, représente une crucifixion avec les défunts, accompagnés des huit écus contenant les armoiries de leurs grands-parents⁵¹. Le programme héraldique du projet de tombeau, attribué à un Richier, de la première épouse d'André de La Route, Claude de Raville († avant 1588) était lui-aussi plus dense⁵². Sur leur dalle funéraire, conservée dans l'église de Bulainville (commune de Nubécourt), François du Hautoy († 1613) et Nicole de Beauvau sont quant à eux accostés de seize écus⁵³. Quel que soit leur nombre, sur ces monuments, les armoiries ne sont pas accrochées aux branches d'un arbre. Notons encore que le grand autel de l'église du Noviciat des Jésuites de Nancy, réalisé entre 1621 et 1624, pour le salut de l'âme d'André de la Route par Abraham Huguét d'après la commande de Charlotte de Saint-Blaise, devait figurer les : « seize armoyries des seize lignes de feu [son] dit sieur au costé droit et seize des [siennes] à l'opposite⁵⁴ ». Aucun arbre n'est en revanche mentionné dans le document mais le rendu végétal, naturaliste, des arbres de lignes de Louis de La Mothe n'est pas davantage précisé dans le contrat de 1620.

Les comparaisons avec des monuments funéraires du royaume de France ne paraissent pas vraiment pertinentes car les représentations héraldiques y sont souvent limitées aux seules armoiries du défunt⁵⁵. Les origines maternelles de Louis et les liens familiaux maintenus avec la parentèle « belge » suggèrent d'éventuelles influences brabançonnaises ou namuroises. Mais les rapprochements sont peu

45 Nancy, Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 3 E 1474 (1607). Notons, en revanche, que le marché passé entre le primat de Lorraine et Jean Richier ne précise nullement les matériaux à employer (1609).

46 Nancy, Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, H 1809, édité par : Des Robert 1936, p. 16-17.

47 Des Robert se demande s'il s'agirait de calcaire blanc de Vaucouleurs (p. 17).

48 Des Robert 1936, p. 21.

49 *Documents* 1969, p. 77-78 (1621), 340-341 (1607) ; *Documents* 2010, n° 955 (1607) et 956 (1612).

50 Simonin 1992, p. 115-118.

51 <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM54001130> (consulté le 14 décembre 2022).

52 Germain 1895 ; Duvernoy 1908, p. 281-282 ; Des Robert 1936, p. 34-38.

53 <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM55000460> (consulté 14 décembre 2022).

54 Des Robert 1936, p. 17.

55 *Le Blason* 2022, sur l'art funéraire : p. 256-269 ; Ingersoll-Smouse 1912 ; Mazel 2009 ; Maingon. Les pratiques observées en Suisse par l'équipe de Dave Lüthi sont assez semblables dans un contexte pourtant fort différent : Lüthi 2013, voir plus particulièrement : Lüthi 2013 et Andreani 2013.

probants⁵⁶. On pourrait signaler le tombeau de Jean III de Trazegnies et de son épouse Isabelle de Werchin (v. 1550), conservé dans l'église Saint-Martin de Trazegnies mais les huit quartiers ne sont pas représentés sous forme d'un arbre. On pourrait aussi évoquer les monuments de la chapelle seigneuriale de Boussu et plus particulièrement celui de Maximilien I^{er} de Hénin-Liétard et de Charlotte de Werchin, et leur fils Pierre II († 1598) et de Marguerite de Croÿ († 1614) mais toujours pas d'arbre. C'est finalement dans l'église Saint-Bathélémy de Chatelineau que l'on trouve une représentation plus complexe et plus développée d'un arbre de lignes. Il s'agit des seize quartiers illustrant l'ascendance de Philippe de Mérode († 1625) et de son épouse Jeanne de Montmorency († 1621) mais contrairement aux arbres de lignes de Louis de La Mothe et de Philippe de Marbais, ceux du couple Mérode-Montmorency ne sont pas naturels : ils sont descendants et ne partent des racines pour s'élever vers la cime. Dans les Pays-Bas bourguignons et plus largement dans l'Empire duquel le duché de Lorraine relève, les arbres de lignes présents sur les tombeaux n'ont pas vocation à inviter le visiteur à la méditation poétique. Ils sont là pour assurer la *memoria* du défunt, garantir son salut et son statut⁵⁷. Malgré la relative originalité de son traitement, il me semble que le mausolée de Louis de La Mothe a été conçu dans le même but et sans doute selon les mêmes traditions, les mêmes usages, les mêmes influences que ces derniers tombeaux. Les destructions subies par le mausolée n'en permettent pas une bonne lecture, ni une bonne compréhension mais il paraît évident que le message qui fut sculpté avait pour son commanditaire beaucoup de sens et de valeur. Il est à regretter que la pierre ne soit pas toujours taillée pour l'éternité.

Jean-Christophe Blanchard
Université de Lorraine, CRULH, F-54000 Nancy, France

56 Kockerols 1999 ; Kockerols 2010 ; Kockerols 2001 ; Kockerols 2002 ; Kockerols 2004 ; Kockerols 2006 ; Kockerols 2007.

57 Heinz, Schmid, 2002 ; Brinkmann 2011.

Bibliographie

- Andreani 2013** : ANDREANI Tiziana, « L'héraldique funéraire », in : Lüthi 2013, I, p. 177-182.
- Berlan 2021** : BERLAN Françoise, « Le mot *monument* à l'âge classique. Histoire d'une relatinisation », *Littératures classiques*, 2021/1, n° 104, p. 13-26.
- Bresc-Bautier 2008** : BRESCH-BAUTIER Geneviève, « La famille de Ligier Richier », in : CAZIN Noëlle et SONRIER Marie-Anne dir., *Ligier Richier. Un sculpteur lorrain de la Renaissance*, Nancy, Édition Place Stanislas, 2008, p. 93-105.
- Bresc-Bautier 2017** : BRESCH-BAUTIER Geneviève, « Les réseaux des sculpteurs parisiens sous Henri IV et Louis XIII », in : VERGER Jacques dir., *La forme des réseaux : France et Europe (X^e-XX^e siècle)*, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2017, p. 9-25.
- Brinkmann 2011** : BRINKMANN Inga, « Ahnenproben an Grabdenkmälern des lutherischen Adel im späten 16. und beginnenden 17. Jahrhundert », in : HARDING Elizabeth, HECHT Michael éd., *Die Ahnenprobe in der Vormoderne. Selektion – Initiation – Repräsentation*, Münster, Rhema, 2011, p. 107-124.
- Collin 1986** : COLLIN Hubert, *Les églises romanes de Lorraine*, t. IV, Nancy, Société d'archéologie de Lorraine, 1986.
- Christin 2013** : CHRISTIN Olivier dir., *Un nouveau monde, Naissance de la Lorraine moderne*, Paris, Somogy, 2013.
- Des Robert 1936** : DES ROBERT Edmond, « André de La Route, conseiller d'Etat et Commissaire général de l'armée lorraine (1548-1620) », *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, t. LXXIV^e (4^e série, 24^e vol.), 1936, p. 1-38.
- Des Robert 1982** : DES ROBERT Edmond, *Catalogue des sceaux des Archives départementales de Meurthe-et-Moselle*, 3 vol., Nancy, t. I, 1982, t. II, 1985, t. III, 1991.
- Documents 1969** : *Documents du minutier central concernant les peintres, les sculpteurs et les graveurs au XVII^e siècle (1600-1650)*, Paris, Imprimerie nationale, 1969.
- Documents 2010** : *Documents du minutier central concernant les peintres, les sculpteurs et les graveurs au XVII^e siècle (1600-1650)*, tome II, Paris, Archives nationales, 2010.
- Dumont 1865** : DUMONT Charles-Emmanuel, *Nobiliaire de Saint-Mihiel*, t. 2, Nancy, N. Collin, Paris, Derache, 1865.
- Duvernoy 1908** : DUVERNOY Émile, « Épitaphe d'André de La Route (1620) », *Bulletin mensuel de la Société d'Archéologie Lorraine*, 2^e série, t. VIII^e (57^e vol.), 1908, p. 281-282.
- Furetière 1690** : FURETIERE Antoine, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes des sciences et des arts...*, La Haye et Rotterdam, Arnout et Reiner Leers, 2 t., 1690.
- Germain 1888** : GERMAIN Léon, « Médaillon de Jean Richier représentant Pierre Joly, procureur général de Metz mort en 1622 », *Revue numismatique*, 3^e série, t. 6, Paris, 1888, p. 558-566.
- Germain 1895** : GERMAIN Léon, *Deux projets de tombeaux. École des Richier*, Nancy, Sidot frères, 1895.
- Heinz, Schmid 2002** : HEINZ Stefan, SCHMID Wolfgang, « Grab und Dynastie. Zur Bildhauerei der Renaissance in geistlichen und weltlichen Residenzen an Mittelrhein, Saar und Mosel », *Wallraf-Richartz-Jahrbuch*, vol. 63, 2002, p. 159-196.
- Humbert 1980** : HUMBERT Bernard dir., *La cathédrale de Toul. Iconographie ancienne*, Toul, Le Pélican, 1980.
- Ingersoll-Smouse 1912** : INGERSOLL-SMOUSE Florence, *La sculpture funéraire en France au XVIII^e siècle*, thèse de doctorat, Paris, 1912.
- Kessel 1872** : KESSEL Pierre-Napoléon de, « Notice historique et généalogique sur la maison de Marbais », *Annales de la société archéologique de Namur*, t. 12, 1872-1873, p. 195-228 et 273-304.
- Kirschbaum 1971** : KIRSCHBAUM Engelbert, *Lexikon der Christlichen Ikonographie*, t. 3, Rome, Fribourg-en-Brisgau, Bâle, Vienne, Herder, 1971.
- Kockerols 1999** : KOCKEROLS Hadrien, *Monuments funéraires en pays mosan. 1 Arrondissement de Huy. Tombes et épitaphes 1100-1800*, Malonne, 1999.
- Kockerols 2001** : KOCKEROLS Hadrien, *Monuments funéraires en pays mosan. 2 Arrondissement de Namur. Tombes et épitaphes 1000-1800*, Malonne, 2001.
- Kockerols 2002** : KOCKEROLS Hadrien, *Monuments funéraires en pays mosan. 3 Arrondissement de Dinant. Tombes et épitaphes 1200-1800*, Malonne, 2002.
- Kockerols 2004** : KOCKEROLS Hadrien, *Monuments funéraires en pays mosan. 4 Arrondissement de Liège. Tombes et épitaphes 1000-1800*, Namur, Les éditions namuroises, 2004.

- Kockerols 2006** : KOCKEROLS Hadrien, *Monuments funéraires en pays mosan. 5 Arrondissement de Philippeville. Tombes et épitaphes 1200-1800*, Namur, Les éditions namuroises, 2006.
- Kockerols 2007** : KOCKEROLS Hadrien, *Monuments funéraires en pays mosan. 6 La Pointe de Givet. Tombes et épitaphes 1200-1800*, Namur, Les éditions namuroises, 2007.
- Kockerols 2010** : KOCKEROLS Hadrien, *Les gisants du Brabant wallon*, Namur, Les éditions namuroises, 2010.
- Lamy, Brière 1949** : LAMY Marguerite, BRIERE Gaston, « L'inventaire de B. Prieur, sculpteur du roi », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, Vol. 94 Avril-Juin 1949, p. 41-68.
- Le Blason 2022** : *Le Blason des temps nouveaux. Signes, emblèmes et couleurs dans la France de la Renaissance*, Paris, In Fine Éditions d'art, 2022.
- Lepage 1843** : LEPAGE Henri, *Le département de la Meurthe...*, 2^e partie, Nancy, 1843.
- Lepage 1873** : LEPAGE Henri, *Inventaire-sommaire des Archives départementales antérieures à 1790. Meurthe. Archives civiles. Série B, t. 1*, Nancy, N. Collin, 1873.
- Longeaux 1907** : LONGEAUX Charles-Pierre de, *La Chambre des comptes du duché de Bar, publié par le baron Guerrier de Dumast*, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, 1907.
- Lüthi 2013** : LÜTHI Dave dir., *Le marbre et la poussière. Le patrimoine funéraire de la Suisse romande – XIV^e-XVIII^e siècles*, I Études, II Catalogue des monuments funéraires, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande, 143-144, 2013.
- Lüthi 2013** : LÜTHI Dave, « Les chapelles funéraires en terres réformées : permanence et fonctions », *in* : Lüthi 2013, I, p. 91-98.
- Maingon 2015** : MAINGON Claire, « Magie du funéraire : regard sur l'historiographie de la sculpture funéraire et l'image de la mort (XVII^e-XX^e siècle) », *Perspective. Actualité en histoire de l'art*, 1. 2015, p. 177-183.
- Marot 1930** : MAROT Pierre, *Nouvelles recherches sur la Chapelle ducale de l'Eglise des Cordeliers de Nancy*, Nancy, Éditions de la Revue lorraine illustrée, 1930.
- Martin 2001** : MARTIN Pierre, *La Résurrection en images. Le cheminement des symboles de la Résurrection. Visite de quelques œuvres de l'art chrétien d'avant la Réforme*, Saint-Maurice, Éditions Saint-Augustin, 2001.
- Mazel 2009** : MAZEL Claire, *La mort et l'éclat. Monuments funéraires parisiens du Grand Siècle*, Rennes, PUR, 2009.
- Mellé 1985** : MELLE Jean, *Trois villages du Saintois. Fécocourt, Pulney, Vandelévillle*, Vandelévillle, 1985.
- Pastoureau 2011** : PASTOUREAU Michel, *Bestiaire du Moyen Âge*, Paris, Seuil, 2011.
- Pelletier 1758** : PELLETIER Ambroise, *Nobiliaire ou armorial général de la Lorraine et du Barrois...*, Nancy, Thomas, 1758.
- Pressouyre 1984** : PRESSOUYRE Sylvia, *Nicolas Cordier. Recherches sur la sculpture à Rome autour de 1600*, Rome, École française de Rome, 1984 (*Publications de l'École française de Rome*, 73-1).
- Réau 1955** : REAU Louis, *Iconographie de l'art chrétien*, t. I, introduction générale, Paris, Presses Universitaires de France, 1955.
- Recueil 1901** : *Recueil des armes et blasons des familles nobles actuellement existantes et établies en la ville de Bar et dans l'étendue de son district 1771*, Bar-le-Duc, Imprimerie Contant-Laguerre, 1901.
- Seelig-Teuwen 1992** : SEELIG-TEUWEN Regina, « Barthélemy Prieur, portraitiste d'Henri IV et de Marie de Médicis », *in* : *Les arts au temps d'Henri IV*, actes du colloque de Fontainebleau [organisé du 20 au 24 septembre 1990], Pau, éd. Association Henri IV, 1992, p. 331-354.
- Simonin 1992** : SIMONIN Pierre, « La statuaire en Lorraine au temps de Jacques Callot : origines et évolution », *in* : *L'art en Lorraine au temps de Jacques Callot*, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 1992.
- Tribout de Morembert 1973** : TRIBOUT DE MOREMBERT Henri, « La sculpture à Metz et à Vic au XVII^e siècle », *Annales de l'Est*, 5^e série, 25^e année, n° 1, 1973, p. 129-138.
- Tribout de Morembert 1976** : TRIBOUT DE MOREMBERT Henri, « Deux petits-fils de Ligier Richier, sculpteurs à Metz au XVII^e siècle : Jean Richier et Toussaint Hainzelin », *Le Pays lorrain*, 57^e année, n° 4, 1976, p. 209-216.
- Utz 2013** : UTZ Sabine, « De la lampe fumante aux putti : une iconographie funéraire réformée ? », *in* : Lüthi 2013, I, p. 135-144.
- Villes 1982** : VILLES Alain, *La cathédrale de Toul. Histoire d'un grand édifice gothique en Lorraine*, Toul, Le Pélican, 1982.
- Wenusch 2011** : WENUSCH Michael, *Die Recherche des Didier Richier. Das lothringische Adelbuch von 1581*, Magisterarbeit, Vienne, 2011.

Annexe :

Contrat passé devant Isaac Huillet, tabellion à Nancy, entre Louis de La Mothe, seigneur de Lanfroicourt, et Clément Jacquot, marbrier demeurant à Nancy, pour la réalisation d'un monument funéraire à Vandeléville (12 décembre 1620) : AD54, 3 E 1775, non folioté.

Comparurent en leurs personnes, honnoré seigneur Louys de La Mothe, seigneur de Lanfracourt, Vandelainville, Fecocourt, conseiller etc., d'une part, et honorable homme Clement Jacquot, marbrier demeurant à Nancy, d'autre, et recongnurent volontairement avoir faict et convenus entre eulx les conventions suivantes.

Sçavoir que ledit Jacquot a promis et sera retenu de faire et parfaire une epitaphe à laquelle y aura trois figures : l'une du Salvateur avec l'estendart de la Croix et revestu de rayons alentour, la seconde sera l'image de sainte Anne et de la sacrée Vierge de la hauteur d'un petit enfant auprès d'elle, la troisieme sera l'image de [blanc] lequel aura sur la teste une couronne, un septre à la main et un manteau royal couvertz de fleurs de lis.

Plus un tombeau de marbre noir duquel sortira notre Redempteur glorieux et au devant une lampe ardante de pierre d'albarde poly, une table de marbre noir aussy longue et large que les mesures ou sera emprainct deux vers latin escritz de lettres d'or, une autre table au dessous de pierre de Sorcy dans laquelle sera gravé de basse taille le paysage du Saint Baulme ou de celui de la Magdelaine, ny plus ny moins qu'il est représenté dans la table de l'autel qui est a la grande eglise de Saint-Etienne de Toul.

De part et d'autre, deux arbres de ligne avec trente deux escoussons de telle grandeur et selon que les armoiries les porteront, les deux armoiries qui les porteront (sic), les deux armoiries capitales gravées au dessus de l'arbre avec leurs timbres.

Au pied de tout ce que dessus se fera un monument de pierre de Sorcy [un blanc] de lames (sic) de marbre noir, les courniches et moulures seront de pierre du Pont a Mousson, au devant des angles y aura deux petit filetz enfoncez et au milieu deux L grec de marbre noir qui seront marqués d'un A.

Et le tout ce que dessus rendre deuement fait et parfait au lieu de Vandelainville au dire de presentz et gens à ce congnoissans à dans le jour de Pasques communiant prochainement venant.

Le charroy de laquelle besongne se fera au frais dudit seigneur de La Mothe d'icy audit Vandelainville.

Les figures cy devant mentionnees ledit Jacquot sera tenu de faire faire par les mains de maitre Toussaint Hinzelin ansy qu'il sera par luy affirmé, autrement ne sera loisible audit seigneur de les recevoir et sy bon ne luy semble.

Et finalement sera tenu de faire au pied des arbres de ligne, un pelican d'un costé et de l'autre un phenix en basse taille.

A peine tous despens et moyennant quoy ledit seigneur de La Mothe a promis et sera tenu de payer audit Jacquot la somme de quatre cens frans jusques à la solution à proportion et mesure que la besongne se fera et avancera. Surquoy a esté payé et avancé par ledit seigneur audit Jacquot la somme de cinquante cinq frans aussy à mesme peine de tous despens etc.

Promettans lesditz parties de respect[er], tenir et satisfaire etc. soubz l'obligation etc. submettans etc. pour y executer etc. renonceans etc. In forma faict et passé audit Nancy le douzieme decembre mil six cent vingt presents Jean Bernard et Claude Mathis massons tailleurs de pierres demeurant audit Nancy tesmoins.

Liste des figures :

- Figure 1 : Monument funéraire de Louis de La Mothe (Cl. Cédric Moulis)
- Figure 2 : Généalogie de Louis de La Mothe (Jean-Christophe Blanchard)
- Figure 3 : Détail du Christ de la Résurrection du monument (Cl. Cédric Moulis)
- Figure 4 : Jean ou Jacob Richier, *La Chapelle-Ronde. Premier projet* © Palais des ducs de Lorraine - Musée Lorrain, Nancy / Photo P. Buren
- Figure 5 : Jean ou Jacob Richier, *La Chapelle-Ronde. Premier projet* (détail du Christ triomphant) © Palais des ducs de Lorraine - Musée Lorrain, Nancy / Photo P. Buren
- Figure 6 : Les armoiries des arbres de lignes du tombeau (Jean-Christophe Blanchard)
- Figure 7 : Reconstitution des arbres de lignes du tombeau (Jean-Christophe Blanchard)
- Figure 8 : Les matériaux du tombeau (Jean-Christophe Blanchard)
- Figure 9 : Provenance des matériaux et trajet supposé du charroi du tombeau (Yannick Cordel)